

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

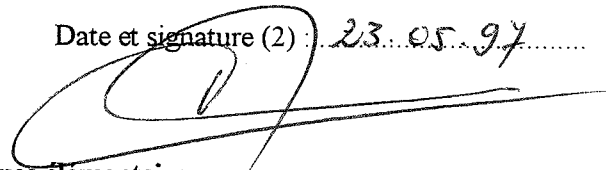
DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française (1) Libre confessionnel
 (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) ..R.DEWEERDT. Date et signature (2) : 23.05.97



2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

.....Habillement : .renforcement pour l'insertion en « techniques élémentaires »

CODE (3)	S2 M 14 U M F 1
----------	-----------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
 du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

-
- (1) Cocher la mention utile
 - (2) A compléter
 - (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

S2 11 14 U 11 F 1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum : 320 périodes

<u>1. Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (4)	<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Habillement : renforcement pour l'insertion en « techniques élémentaires »	C.T.P.P.	D	280 P.
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	40 P.
		Total des périodes	320 P.

✓

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Acis favorable. Le 29/05/97

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

CO.LINE
NSP. COORD.

Date :

-2 JUN 1997

Signature :

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF : au 14/05/1997

**Habillement : renforcement pour l'insertion
en « techniques élémentaires ».**

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 1-

1. Finalités.

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

1.1.a. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;

1.1.b. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à :

- l'intégration de compétences nécessaires à l'insertion de personnes peu scolarisées et/ou d'origine étrangère dans une formation qualifiante ;
- l'acquisition des techniques fondamentales relatives au matériel et aux matières nécessaires à la réalisation de vêtements simples.

**Habillement : renforcement pour l'insertion
en « techniques élémentaires ».**

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 2-

2. Capacités préalables requises.

2.1. Capacités

- Reproduire en dessin : un carré, un rectangle, un triangle, un cercle ;
- décalquer une forme simple isolée ;
- tracer une ligne ou courbe avec les instruments.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Un test d'admission vérifiera ces connaissances.

**Habillement : renforcement pour l'insertion
en « techniques élémentaires ».**

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 3-

**3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes
ou le regroupement.**

Il est souhaitable, qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine.
Il n'y a pas de regroupement possible.

Habillement : renforcement pour l'insertion en « techniques élémentaires ».

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 4-

4. Programme.

<u>Notions générales et technologies des métiers</u>	<u>Techniques de coupe et de découpe</u>	<u>Techniques d'exécution</u>	<u>Réalisation</u>
L'étudiant sera capable de :			
<p><input type="checkbox"/> identifier, nommer et utiliser :</p> <p>* la trousse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériel de couture - matériel de marquage - matériel de tracage - matériel de découpe <p>* la machine à coudre</p> <p>* le matériel de repassage</p> <ul style="list-style-type: none"> - fer - planche - jeannette <p>* les matières</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissus (D.F. - C.F. pli) - thermocollants - fils <p><input type="checkbox"/> distinguer et citer les opérations élémentaires spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - épingle - faufiler - piquer - surfiler - surpiquer <p>Toutes les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes et graduellement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages du métier</p>	<p style="text-align: center;"><u>En coupe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser les termes mathématiques élémentaires - mesurer en respectant un étalonnage - utiliser le système métrique - utiliser des patrons simples, identifier les pièces, nommer les pièces - relever les gabarits <p style="text-align: center;"><u>En découpe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * préparer la matière * placer rationnellement les patrons * tracer les réserves : <ul style="list-style-type: none"> - parallèles - perpendiculaire - angles * découper la matière * marquer 	<p style="text-align: center;"><u>En techniques d'assemblage</u></p> <p><input type="checkbox"/> assembler</p> <ul style="list-style-type: none"> - coutures ouvertes - coutures couchées - partie plate-partie plate - partie plate - partie courbe <p><input type="checkbox"/> surfiler - simple - double</p> <p><input type="checkbox"/> piquer les pinces</p> <p><input type="checkbox"/> monter des manches à plat</p> <p><input type="checkbox"/> réaliser une coulisse</p> <p style="text-align: center;"><u>En techniques d'achèvement</u></p> <p><input type="checkbox"/> finir les bords droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rempli piqué main - rempli piqué machine <p><input type="checkbox"/> poser les enformes</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'emmanchure - d'encolure <p>Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques. (exercices techniques)</p>	<p>réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un corsage simple - une jupe montée sur élastique

**Habillement : renforcement pour l'insertion
en « techniques élémentaires ».**

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 5-

5. Fixation des capacités terminales.

Pour atteindre le seuil de maîtrise, l'étudiant sera capable :

- d'identifier, de nommer et d'utiliser les objets relatifs à la trousse, aux machines, et aux matériaux de couture ;
- de citer et de réaliser les opérations élémentaires spécifiques à la couture ;
- de prendre et d'utiliser correctement des mesures simples ;
- de découper dans la matière de façon rationnelle ;
- d'assembler un vêtement simple.

Pour déterminer le degré de maîtrise il sera tenu compte :

- de l'utilisation la plus adéquate du vocabulaire pour expliquer par des phrases simples une opération de coupe ou de couture ;
- de l'absence de gaspillage ;
- du soins et de la précision lors de toutes opérations.

**Habillement : renforcement pour l'insertion
en « techniques élémentaires ».**

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 6-

6. Profil du chargé de cours.

Le chargé de cours sera un enseignant.